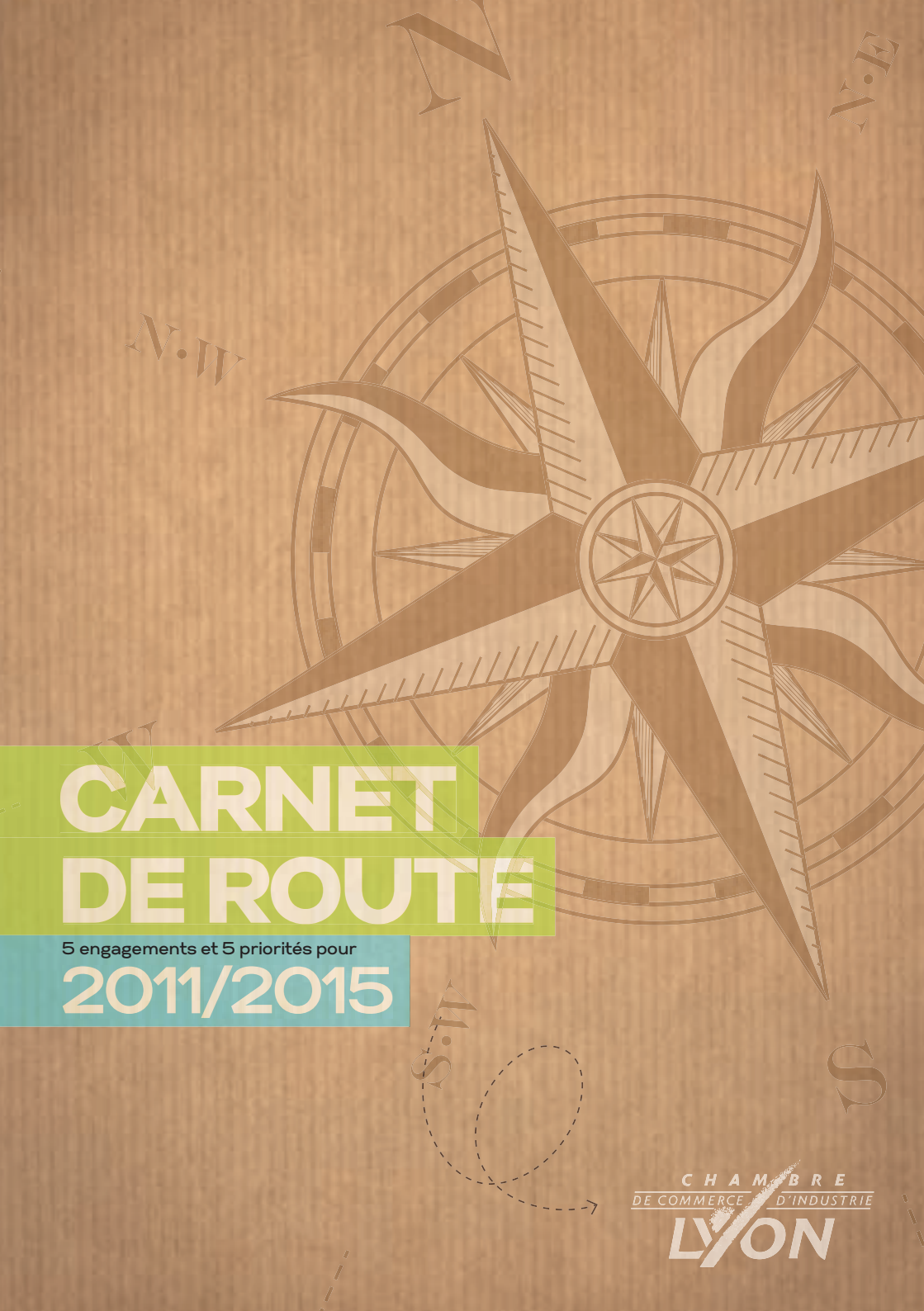




CARNET DE ROUTE

5 engagements et 5 priorités pour

2011/2015

CHAMBRE
DE COMMERCE D'INDUSTRIE
LYON

états généraux des entreprises

"1459
entrepreneurs
ont répondu !"

cci de Lyon
2011 2015

Paroles d'entrepreneurs

"Je veux que la CCI
soit plus proche de moi
avec un référent direct
et identifié."

Rencontre de proximité à Tarare

"La CCI doit afficher
plus clairement les
services et informations
disponibles."

Rencontre de proximité à Corbas

"J'ai besoin d'une CCI
qui porte le point de
vue des entreprises dans
les projets concernant le
territoire."

Rencontre de proximité à Chassieu

"Je voudrais que la CCI
favorise les mises en
relation et les réseaux."

Rencontre de proximité à Oullins



Je vous ai écoutés... maintenant, agissons ensemble !

Au moment de prendre les rênes de la CCI de Lyon, ma priorité a été de consulter les chefs d'entreprise. Pour établir le Carnet de route de notre CCI pour 2011-2015, j'ai souhaité recueillir leurs préoccupations et leurs attentes. Ainsi, 581 chefs d'entreprise sont venus à nos rencontres de proximité, 752 ont été interrogés par téléphone, 69 ont exprimé des idées en ligne. Puis nous avons travaillé avec les associations d'entreprises et de commerçants, les collaborateurs et les élus de la CCI.

Au final, ce Carnet de route 2011-2015 livre la vision et les objectifs de notre CCI en lien avec la stratégie régionale. Il définit les engagements et les priorités de la mandature. Il guidera les actions, les investissements et les arbitrages budgétaires.

La vision est claire : agir au plus près des entreprises pour contribuer ensemble, avec le Grand Lyon et l'ensemble des acteurs du territoire, à porter Lyon et sa région au rang de grande métropole européenne d'excellence. Notre plan d'actions tient en deux idées fortes. D'une part, agir en proximité avec chacun d'entre vous, chefs d'entreprise. Je souhaite que dans 5 ans, chaque entrepreneur ait une perception nouvelle de sa CCI, la conviction qu'il compte. Ce sont là nos engagements d'action.

D'autre part, nous focaliserons notre énergie, notre expertise et nos partenariats sur les actions à impact significatif pour la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire. Ce sont là nos priorités stratégiques.

Bâtir des liens nouveaux entre nous tous, entrepreneurs, mais aussi acteurs des domaines associatif, éducatif, sportif et culturel, sera la toile de fond de ce plan d'actions.

Je suis fier d'avoir pris le temps d'écouter et d'échanger. Cette grande consultation, riche d'enseignements, ouvre la voie d'une CCI nouvelle, plus à l'écoute et aussi plus proche des attentes exprimées.

Les premières actions nées de ces Etats généraux vont entrer en application. Vous les découvrirez dans ce Carnet, elles sont autant de gages de notre détermination à accroître notre impact. Mais c'est ensemble que nous réussissons. Entrepreneurs et partenaires de la CCI, vous portez une part de notre réussite future ! Continuez à partager avec nous vos attentes, rappelez-nous à nos engagements, contactez-nous. Ensemble, construisons la CCI de demain, représentative et légitime.

Philippe Grillot
Président de la CCI de Lyon

Sommaire

Notre CCI à la croisée de grands défis

1. Répondre aux attentes exprimées lors des Etats généraux des entreprisesp.5
2. Intégrer les enjeux d'un territoire d'excellence.....p.7
3. S'adapter à une nouvelle donne pour l'organisation et l'action des CCIp.9

Notre ambition à l'horizon 2015

Agir au plus près des entreprises pour contribuer à porter Lyon et sa région au rang de grande métropole européenne d'excellence.....p.11

Nos 5 engagements

N°1 : Etre au service de chacun

Faire de la CCI un espace de performance, accessible à chaque entreprisep.13

N°2 : Inventer une nouvelle proximité

Placer la CCI au plus près des entreprises et de leurs projets.....p.15

N°3 : Devenir une évidence pour le chef d'entreprise

Adopter une stratégie de communication plus ciblée et plus puissante.....p.17

N°4 : Découpler l'efficacité de nos partenariats

Construire ensemble la performance économique du territoire.....p.19

N°5 : Porter haut et fort les intérêts des entreprises

Etre un porte-parole engagé et percutant.....p.21

Nos 5 priorités

N°1 : Faire de Lyon et sa région la référence européenne de l'entrepreneuriatp.23

N°2 : Réaffirmer la vocation industrielle du territoire.....p.25

N°3 : Adapter le commerce et le tourisme aux nouveaux modes de consommationp.27

N°4 : Développer les compétences au service de la croissance.....p.29

N°5 : Investir pour la compétitivité et l'attractivité internationalesp.31

1. Répondre aux attentes exprimées lors des Etats généraux des entreprises

Au cours de cette vaste consultation menée de mars à juin 2011, 1459 chefs d'entreprise de toutes tailles et de tous secteurs d'activité ont exprimé leurs priorités et défini la CCI dont ils ont besoin.

1459 entreprises dont 33 représentants d'associations d'entreprises et d'unions commerciales ont participé aux Etats généraux des entreprises.

752 entreprises ont exprimé leurs préoccupations et leurs attentes par téléphone : 250 commerces, 250 entreprises industrielles et 252 entreprises de service.

581 participants aux 16 rencontres de proximité dans les 8 antennes de la CCI.

Les préoccupations essentielles des chefs d'entreprise*

Pour l'industrie & les services :

1. Le développement commercial
2. Les ressources humaines
3. L'organisation interne, la gestion, la productivité

Pour le commerce :

1. Le développement commercial
2. L'organisation, l'évolution du point de vente
3. Les ressources humaines

Les attentes des chefs d'entreprise sur le rôle de la CCI sont claires ...

- > Une CCI proche des entreprises par un contact direct et identifié, qui donne accès aux bons interlocuteurs et à la bonne information.
- > Une CCI qui porte le point de vue des entreprises du commerce, de l'industrie et des services dans les débats et projets qui impactent leur compétitivité.
- > Une CCI qui explique plus clairement les services et informations disponibles et accompagne l'entreprise dans toutes ses problématiques de développement, notamment le financement.
- > Une CCI qui crée des liens et facilite l'accès aux réseaux.

... celles de nos partenaires aussi

- > Une CCI forte de sa proximité avec les entreprises, experte du développement des entreprises, portant une parole engagée pour le développement économique du territoire.

* Source : enquête réalisée par Aviso en avril 2011 dans le cadre des Etats généraux des entreprises

Avec 900 entreprises à capitaux étrangers, la place lyonnaise figure en 3^{ème} position des régions européennes les plus attractives en nombre d'investissements directs étrangers.

Source : Grand Lyon (2010)

Lyon demeure une région industrielle : 44,4 % des emplois sont dans l'industrie et le service à l'industrie, contre 40,8 % en France.

Source : Livre blanc de l'Industrie – CCI de Lyon (Mars 2008)

Lyon est un pôle majeur d'enseignement supérieur et de recherche : 11 500 chercheurs, 2700 ingénieurs diplômés par an, 550 laboratoires de recherche...

Source : PRES Université de Lyon

Avec 15 Md€ de dépenses commerciales, la région lyonnaise s'affirme comme une zone de chalandise considérable.

Source : 8^{ème} enquête sur les comportements d'achats des ménages de la région lyonnaise – CCI de Lyon

LES FAIBLESSES DU TERRITOIRE

- Un déficit en sièges mondiaux d'entreprises
- Trop peu de manifestations économiques de rang mondial
- Une offre d'hébergement qui manque d'hôtels de grande capacité
- Une difficulté à ancrer les jeunes diplômés sur le territoire
- Un aéroport avec une desserte TGV insuffisante et trop peu de liaisons intercontinentales
- Un tissu industriel trop fortement dépendant de la sous-traitance
- En matière commerciale : l'existence de territoires à plusieurs vitesses (Grand Lyon et hors Grand Lyon, multiplication de pôles secondaires...)

2. Intégrer les enjeux d'un territoire d'excellence

L'environnement économique international est mouvant.

La compétition entre métropoles s'accélère. En aidant nos entreprises à se développer et en attirant des investisseurs et des talents, nous serons sur tous les fronts pour contribuer à porter Lyon et sa région parmi les meilleurs.

Au moment d'établir le Carnet de route 2011-2015 de la CCI de Lyon, il est essentiel de prendre la mesure de tendances de fond*.

L'obligation entrepreneuriale et internationale

Malgré une performance et une renommée incontestables en matière d'entrepreneuriat, le territoire présente un déficit en nombre de PME et d'ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) performantes aux plans de l'innovation et de l'international. Nous devons accélérer le développement et l'ancrage des "pépites" (entreprises à fort potentiel de croissance).

Le renouveau de l'industrie et des services

Les métropoles leaders seront celles qui sauront conforter et renouveler une industrie solide et dynamique, en pariant sur des spécialisations de pointe, un haut degré d'innovation et une ambition affirmée à l'international. De plus, l'adéquation de l'offre tertiaire aux nouveaux besoins de l'industrie doit s'accélérer.

La mutation du commerce et de la consommation

Les évolutions sociétales fortes (allongement de la durée de la vie, individualisation de la consommation, priorité à la santé et au bien-être...) viennent transformer en profondeur les pratiques de consommation. Les entreprises du commerce sont au premier rang pour anticiper ces tendances de fond et s'y adapter.

L'économie de la connaissance, socle de la compétitivité

La connaissance est un vecteur essentiel de compétitivité et de développement des grandes métropoles à condition que ses diverses composantes soient bien connectées entre elles : recherche, innovation, formation, valorisation, web. Elle doit mieux encore faciliter les synergies entre industrie et services.

L'accessibilité physique et numérique

Les capitales économiques du futur seront aussi les plus accessibles et les mieux positionnées sur les grands flux (d'hommes, de marchandises, d'informations, d'événements). Le territoire lyonnais dispose de réels atouts géographiques, mais certaines infrastructures clés sont encore insuffisamment développées.

* Rapport "Vingt tendances pour un territoire d'excellence" réalisé par Ernst & Young dans le cadre des Etats généraux des entreprises (avril 2011).
A télécharger sur www.lyon.cci.fr

"Pour moi, la légitimité des CCI se mesure à l'intensité quotidienne des relations entre les entreprises et les CCI".

Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation

"La réforme des CCI est une opportunité unique pour rendre les CCI incontournables dans le paysage institutionnel et économique français."

André Marcon, président de l'ACFCI
(Assemblée des CCI de France)

"D'ici à fin 2013, la ressource fiscale de la CCI, qui représente 2/3 de ses ressources globales, aura diminué de 12% par rapport à 2009. L'enjeu est donc d'accroître le volume global des services rendus à nos entreprises en recherchant de nouvelles ressources et en réalisant des économies de fonctionnement dans le cadre de la réforme consulaire et de ses objectifs de mutualisation."

Sophie Defforey-Crepet, trésorier de la CCI de Lyon

19,7%

taux de participation aux élections CCI de Lyon en 2010 (17,3% : taux national).

9 schémas sectoriels régionaux,
8 commissions régionales, 40
réunions en 5 mois : adoptés
à l'unanimité en juin 2011 en
assemblée générale de la CCI de
région Rhône-Alpes, les schémas
sectoriels sont les piliers de la
stratégie des CCI en Rhône-Alpes.

1800

Le nombre d'entreprises qui seront accompagnées par la CCI en 2011 sur les programmes subventionnés par des partenaires privés ou publics (Région Rhône-Alpes, Département du Rhône, Grand Lyon...).

3. S'adapter à une nouvelle donne pour l'organisation et l'action des CCI

Etablissements publics gérés par des chefs d'entreprise, les CCI sont dotées d'une double légitimité : celle conférée par le législateur et celle issue des élections.

En ce début de mandature pour l'ensemble des CCI de France, nous devons :

Regagner une plus forte légitimité

La participation aux dernières élections est trop faible. Or, notre capacité d'influence est intimement liée à cette reconnaissance et à cette confiance qui s'expriment par le vote des chefs d'entreprise. Nous devons convaincre le chef d'entreprise que son vote compte. Ce statut singulier et privilégié des CCI est une chance pour le monde économique et une responsabilité pour les chefs d'entreprise élus. Ils ont ainsi une réelle capacité à influencer sur la compétitivité de leurs pairs et de leur territoire.

Composer avec la contrainte budgétaire

Nous sommes soumis à une contrainte budgétaire forte, qui nous amène à repenser nos organisations, prioriser nos actions et identifier de nouveaux moyens de générer des ressources.

Clarifier et renforcer notre positionnement

Les collectivités territoriales sont responsables du développement du territoire. La CCI de Lyon a pour ambition d'être leur partenaire de premier plan pour le développement économique et le porte-parole des besoins et des intérêts de toutes les entreprises. Nous partageons aussi certaines de nos missions avec les services de l'Etat et de nombreux acteurs privés. Nous devons améliorer les synergies pour accroître l'efficacité de l'action publique.

Réussir la réforme du réseau des CCI

Avec l'ensemble des CCI de France, nous avons une part de responsabilité dans la réussite de la réforme engagée en juillet 2010. Désormais, l'action de la CCI de Lyon s'inscrit dans le cadre d'une stratégie coordonnée à l'échelle de la CCI de région, avec les 11 autres CCI en Rhône-Alpes. Au travers des schémas sectoriels et avec les CCI voisines, les synergies possibles sont nombreuses et évidentes. Nous allons être force de proposition pour accroître ensemble notre impact sur la compétitivité des entreprises et du territoire.



Dans ce contexte de compétition internationale, d'évolution des missions des acteurs économiques, d'attentes des chefs d'entreprise, la vision de notre CCI est claire : agir au plus près des entreprises pour contribuer à porter Lyon et sa région au rang de grande métropole européenne d'excellence.

Le plan d'actions consigné dans ce Carnet de route est articulé autour de deux idées fortes.

Agir en grande proximité

Si la CCI de Lyon est reconnue pour son savoir-faire dans de nombreux domaines clés du développement économique, elle doit aujourd'hui faire évoluer son savoir-être. C'est un changement en profondeur qu'il nous faut conduire.

Nous mènerons cette mutation d'envergure au travers de 5 engagements :

5 engagements

- 1. Être au service de chacun**
- 2. Inventer une nouvelle proximité**
- 3. Devenir une évidence pour le chef d'entreprise**
- 4. Décupler l'efficacité de nos partenariats**
- 5. Porter haut et fort les intérêts des entreprises**

Accroître la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire

La CCI renforce sa mission de diffusion de l'expertise de ses 350 collaborateurs au service de la croissance et de la compétitivité des entreprises et des commerçants, en focalisant sur les actions à plus fort impact.

Nous avons identifié 5 priorités stratégiques pour lesquelles nous mobiliserons nos savoir-faire :

5 priorités stratégiques

- 1. Faire de Lyon et sa région la référence européenne de l'entrepreneuriat**
- 2. Réaffirmer la vocation industrielle du territoire**
- 3. Adapter le commerce et le tourisme aux nouveaux modes de consommation**
- 4. Développer les compétences au service de la croissance**
- 5. Investir pour la compétitivité et l'attractivité internationales**

“Lors de ces Etats généraux, les entreprises ont exprimé un besoin en matière d’accompagnement individualisé et le souhait d’un référent personnel au sein de la CCI. Ce sont des attentes légitimes, que nous allons nous attacher à satisfaire.”

Philippe Grillot, président de la CCI de Lyon

Paroles d'entrepreneurs

“Nous avons suivi un cycle de formation avec la CCI en marketing, décoration de vitrines... très intéressant et instructif. Nous avons aussi travaillé sur la rentabilité de nos produits au mètre linéaire. La CCI a été à l’écoute et a parfaitement répondu à nos questions. L’échange d’idées et le débat sont forcément enrichissants...”

Anne-Laure Brunel, parapharmacie Valmy (Lyon)

“La CCI, via l’antenne de Corbas, nous apporte au quotidien son réseau, son expérience et même une logistique nécessaire à notre développement. Cette offre remarquable et indispensable au service des entreprises reste, malheureusement, encore peu connue. La CCI gagnerait à rendre plus lisibles ses services et à démystifier l’institution”.

Guy Molard, pdg de Baret (Vénissieux)

“Le taux de satisfaction des entreprises utilisatrices de la CCI avoisine les 90 % et induit une fidélisation. L’enjeu pour notre CCI est de toucher le tissu des entreprises plus massivement et de travailler avec nos partenaires de manière plus concertée.”

Ronald Sannino, vice-président de la CCI de Lyon

“Le travail entrepris, notamment par la CGPME, a permis d’ouvrir les portes de la CCI... mais beaucoup d’entreprises n’en connaissent pas encore le chemin, et surtout les plus petites. D’où la nécessité d’aller à leur rencontre afin qu’aucun entrepreneur n’ignore ce que la CCI peut lui apporter.”

François Turcas, président de la CGPME du Rhône

Zoom
sur une
action

2012

Chaque créateur d'entreprise sera accueilli personnellement

La CCI doit se mettre au service de toutes les entreprises et notamment celles qui en ont le plus besoin (TPE) ou ne font pas appel habituellement à ses services. Sur la durée du mandat, les 5000 créateurs annuels seront invités à une réunion d’information à la CCI ou dans ses antennes pour découvrir les services proposés et connaître leur interlocuteur. Dès mars 2012, le guide “CCI mode d’emploi” leur sera remis ; une relance personnalisée sera actionnée dans les 3 à 6 mois suivant la réunion pour vérifier le besoin de suivi.

N°1 : Etre au service de chacun

*Faire de la CCI un espace de performance,
accessible à chaque entreprise*

Réaffirmer la mission d'intérêt général

La première raison d'être de la CCI, ce sont ses missions régaliennes d'accueil, d'information, de conseil, de formalités et d'accompagnement. Première porte d'entrée des entrepreneurs, la CCI de Lyon doit à ce titre rechercher l'excellence dans le traitement de tous les dossiers.

Chaque entreprise est unique, nous nous attacherons plus encore à délivrer des conseils sur mesure, une information ciblée et un service adapté à chacun.

Donner à chaque chef d'entreprise le "réflexe CCI"

L'objectif est fort : d'ici 2015, chaque entreprise doit pouvoir faire appel au moins une fois aux services de la CCI.

Chaque année, nos collaborateurs rencontrent 5000 entreprises. Mais trop de chefs d'entreprises ne connaissent pas encore le chemin de la CCI. Nous devons accroître notre impact auprès de ceux-ci pour déclencher le "réflexe CCI".

Accroître notre démarche de prospection

Nous devons aller davantage à la rencontre des chefs d'entreprise afin qu'aucun n'ignore ce que la CCI peut lui apporter. Nous allons organiser une démarche de prospection systématique auprès de toutes les entreprises en combinant les différents canaux de communication, en utilisant plus fortement notre Centre de Contacts Clients, et en identifiant des référents d'entreprise sur les territoires.

“La délégation de la CCI à Tarare, qui bénéficie d'un statut particulier, a montré à quel point sa présence quotidienne aux côtés des entreprises est importante et source de valeur ajoutée. Nous sommes sur tous les fronts : développement commercial, innovation, export, nouvelles technologies, réseaux... et ça marche !”

Elisabeth Thion,
présidente de la délégation de la CCI à Tarare

Parole d'entrepreneur

“Les antennes de la CCI jouent un rôle de premier plan auprès des entreprises. Elles sont efficaces, réactives et bien informées. Il faut renforcer leurs moyens humains... Pour moi, cela a été le déclic... Depuis mon premier contact avec l'antenne de Chassieu, je sais que je peux trouver réponse à mes questions à la CCI.”

Denis Chazelet, président de Coretec (Vaulx-en-Velin)

69 %

des entreprises jugent intéressante l'idée d'un interlocuteur référent CCI pour orienter vers les bonnes solutions.

Source : enquête réalisée par Aviso en avril 2011 dans le cadre des Etats généraux des entreprises

Zoom
sur une
action

déc. 2011

Des élus référents en tout point du territoire

D'ici fin 2011, la CCI publiera sa carte des élus référents. En chaque point du territoire, ces élus seront chargés de représenter la CCI auprès des entreprises et des différents partenaires, de porter la voix du tissu économique, de recevoir les entreprises qui le souhaitent et d'aller au contact du terrain.

Les antennes de la CCI de Lyon



N°2 : Inventer une nouvelle proximité

Placer la CCI au plus près des entreprises et de leurs projets

Renforcer l'ancrage de la CCI sur le terrain

Les antennes de la CCI sont les premiers interlocuteurs de proximité des entreprises et sont largement plébiscitées par celles qui les sollicitent. Nous allons intensifier notre présence sur le terrain, notamment par une meilleure diffusion de nos expertises dans les antennes, pour accroître cette force vive au plus près des entreprises. Les antennes de la CCI s'affirmeront comme le lieu privilégié de la gestion de la relation client, de la dynamique territoriale, du développement de projets et de l'animation des réseaux.

Les élus de la CCI seront mobilisés, aux côtés des collaborateurs, dans cette conquête de la proximité. Des élus référents par antenne seront mis en place. Nous nous engageons également à renforcer la synergie de nos équipes terrain avec celles déployées par les différents acteurs du développement économique : collectivités territoriales, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, associations...

Optimiser la combinaison contact physique-contact virtuel

Compte tenu de la taille et de la densité du tissu économique, la proximité et l'accessibilité ne peuvent être assurées par le seul contact physique. La CCI doit accroître sa capacité à être connectée aux entreprises en s'imposant de façon plus proactive sur le web.

Nous devons notamment simplifier notre site Internet, proposer une information plus claire et convaincante sur notre offre, déployer notre présence sur les réseaux sociaux.

Placer l'entreprise au cœur de notre offre de services

Nous allons proposer un véritable parcours dans la durée à l'entreprise et lui donner une vision complète des solutions disponibles à chaque étape de son développement. Mieux connaître chaque entreprise, relier de façon plus efficace nos différents métiers et domaines d'interventions, associer davantage les compétences de nos partenaires : voici comment nous irons plus loin dans notre gestion de la relation client.

Paroles d'entrepreneurs

"CCI, ça veut dire quoi ?"

Rencontre de proximité à Givors

"Je percevais la CCI comme une forteresse."

Rencontre de proximité à Limonest

"Je souhaite clarifier mes besoins : en lisant un catalogue de ce que vous proposez, je trouverai sûrement quelque chose d'intéressant pour moi."

Rencontre de proximité à Tarare

"Je souhaiterais une plaquette explicative des services de la CCI."

Rencontre de proximité à Rillieux

"En 2010, je suis entrée en contact avec la CCI dans le cadre de l'accompagnement Performance Commerce. J'ai bénéficié d'un coaching très professionnel, qui a conduit à une remise en question et à un plan d'actions. J'ai désormais le réflexe CCI... et recommande de faire appel à elle."

Séverine Raffin, boulangerie-pâtisserie
(Lamure-sur-Azergues)

"La CCI devrait utiliser les réseaux comme relais d'informations sur ce qu'elle fait."

Rencontre de proximité à Chassieu

Zoom
sur une
action

mars 2012

CCI mode d'emploi

Chaque entreprise et chaque commerce pourra accéder à la liste complète des prestations de la CCI de Lyon au travers d'un "CCI mode d'emploi", véritable guide simplifié d'utilisation de la CCI.

Chacun pourra ainsi mieux identifier la solution CCI correspondant à ses problématiques de développement.

Avec "CCI mode d'emploi", l'usage de la CCI devient facile et malin !

"La CCI se rénove et l'on ne peut que s'en féliciter. La parfaite organisation des Etats généraux montre sa volonté d'être proche de nos PME-PMI. C'est bien la première fois, en trente ans, que l'on donne ainsi la parole aux chefs d'entreprise. Nous avons tout à gagner à travailler ainsi de manière partenariale."

Hamid Meniaï, société Fralys-Nanosun (Lyon)

N°3 : Devenir une évidence pour le chef d'entreprise

Adopter une stratégie de communication plus ciblée et plus puissante

Mieux faire connaître notre savoir-faire

La CCI couvre un champ d'actions particulièrement large, une offre de services diversifiée et une multitude de "cibles clients". Pour être vus et compris, nous devons mieux adapter notre communication aux différents types d'entreprises.

Il s'agit de faire connaître l'ensemble des prestations offertes aux entreprises, ainsi que la valeur ajoutée de l'accompagnement et le bénéfice induit. Il s'agit aussi de mieux sélectionner et communiquer les informations constituant un avantage concurrentiel pour les entreprises.

Ce travail de promotion, de pédagogie et d'information, qui suppose d'intensifier la communication de la CCI, doit aussi permettre de faire des entreprises touchées et accompagnées de futurs ambassadeurs et prescripteurs de la CCI.

Tous ambassadeurs CCI !

Interlocuteurs naturels des entreprises, les collaborateurs et les élus seront les garants des engagements de la CCI. Ils seront ainsi les premiers vecteurs du rôle et des missions de la CCI auprès des chefs d'entreprise. Nous allons lancer un programme ambitieux pour qu'en 2015, chaque entreprise ait la conviction qu'elle peut compter sur la CCI.

Développer notre réseau de prescripteurs

Au-delà des collectivités territoriales et des services de l'Etat, la CCI dispose d'un vaste réseau de partenaires au contact quotidien des entreprises.

Syndicats patronaux, branches professionnelles, associations d'entreprises, unions commerciales, réseaux sociaux, experts-comptables, avocats, banques... constituent des prescripteurs naturels et efficaces de l'offre de la CCI.

Renforcer leur connaissance de la valeur ajoutée de la CCI pour leurs clients ou adhérents, c'est créer un effet de levier considérable pour "intégrer le radar" du chef d'entreprise.

La CCI a démontré son expertise dans la création de clusters. Exemple : le cluster Eden, créé en 2008 qui regroupe **45** entreprises des secteurs de la défense, de la sûreté et de la sécurité représentant **4000** employés et **500** millions d'euros de chiffre d'affaires.

Paroles d'entrepreneurs

"Le programme Marchés Publics en Europe, subventionné par la Région Rhône-Alpes, accompagné par les CCI, et dont nous sommes adhérents, nous a aidés à identifier de nouveaux marchés au sein de l'UE et à trouver des opportunités commerciales complémentaires."

Jacques Bertheas, président de Districlass Médical (Chaponnay)

"Dès nos premiers pas à l'export, la CCI était à nos côtés... Nous avons pris part au salon Sipast d'Oran au sein du pavillon régional animé par la CCI de Lyon. Une mise à l'étrier qui a porté ses fruits : le marché algérien représente aujourd'hui 60% de notre chiffre d'affaires."

Muriel Mollier, dirigeant de Métaconcept International (Chaponost)

Zoom
sur une
action

juin 2012

CCI à la puissance 3

Le Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole et les communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère (CAPI) et du Pays Viennois envisagent de créer une structure commune dédiée au développement économique.

Les 3 CCI de Lyon, Saint-Etienne Montbrison et Nord-Isère se sont positionnées au cœur de cette démarche et formuleront des propositions : création de liens entre les entreprises, recherche et enseignement supérieur, réalisation d'études économiques dans les secteurs en mutation, réflexion sur le marketing territorial dans une logique de promotion des savoir-faire locaux.

Une telle coopération favorisera la croissance des 100 000 entreprises du pôle métropolitain et fera émerger des opportunités pour optimiser leurs coûts de production et améliorer leur accès aux marchés.

N°4 : Décupler l'efficacité de nos partenariats

Construire ensemble la performance économique du territoire

Etre le partenaire de premier plan de la gouvernance économique territoriale

L'efficacité de la CCI est aussi liée à sa capacité à élaborer des partenariats à effets décisifs et visibles sur la compétitivité des entreprises et du territoire.

Nous poursuivrons et valoriserons notre action au sein des démarches partenariales qui ont prouvé leur efficacité, pour l'entreprise comme pour l'attractivité de la région lyonnaise : Grand Lyon Esprit d'Entreprise (GLEE), Lyon Ville de l'Entrepreneuriat (LVE), l'ENE (Espace Numérique Entreprise) ou Aderly – ONLYLYON.

Nous allons intensifier encore notre collaboration avec les services de l'Etat, les collectivités, en particulier les communautés de communes, les branches professionnelles et les acteurs privés. L'impact final sera ainsi plus puissant, tant pour l'accompagnement des entreprises que la gestion des infrastructures ou l'animation des grands débats territoriaux.

Faire grandir la métropole lyonnaise

Il est essentiel de favoriser la reconnaissance de Lyon comme une véritable métropole européenne.

La CCI soutient le défi que représente la construction en cours du pôle métropolitain.

De concert avec les CCI de Saint-Etienne Montbrison et de Nord-Isère, la CCI de Lyon agira pour que les attentes des chefs d'entreprise et de leurs salariés soient au mieux prises en compte dans les plans d'actions qui seront définis.

Elaborer des partenariats de portée internationale

Le marché domestique est maintenant européen. Les TPE sont elles aussi concernées par la mondialisation des échanges. Nous devons accélérer l'initiation de partenariats à l'échelle internationale dans tous les domaines : financement de projets, rapprochements de clusters, implication dans les réseaux internationaux, accords avec des CCI étrangères...

Etre l'incubateur de nouvelles solutions

La CCI joue aussi un rôle d'incubateur de solutions nouvelles et de projets mobilisant différents acteurs. Nous allons continuer à être à l'initiative de projets clés dans la recherche de plus de compétitivité. Par exemple, le développement de nouveaux clusters, de solutions de financement ou d'innovation... Nous assurerons l'animation et la pérennisation des projets, tout en prévoyant les conditions de sortie par la transmission à un partenaire public ou privé.



“Le Crédit d’Impôt Recherche permet aux entreprises de déduire une partie de leurs investissements en R&D. Le gouvernement, dans son projet de loi de finances 2011, annonce des mesures qui rendraient ce dispositif moins incitatif. **Nous disons non : il ne faut pas toucher à ce crédit d’impôt...**”

Pierre-Emmanuel Fanton, élu à la CCI de Lyon, novembre 2010



“Nous sommes convaincus que le domaine de **la sécurité et du risque est à appréhender du point de vue de l’opportunité industrielle**. Lyon bénéficie d’un gisement d’entreprises innovantes, susceptibles de faire émerger des activités nouvelles et des applications inédites.”

François Bergez, élu à la CCI de Lyon, mai 2011



“**Nous avons clairement exprimé notre opposition au projet de création d’un centre de magasins de marques** à Villefontaine en Isère. Ce type d’équipement et la nature de l’offre qui y est proposée constituent **une forme de commerce déloyale**. Nous entendons nous faire l’écho de l’inquiétude montante de toutes les formes de commerce du Rhône.”

Jacques Descours, vice-président de la CCI de Lyon, juillet 2011

N°5 : Porter haut et fort les intérêts des entreprises

Etre un porte-parole engagé et percutant

La CCI porte-drapeau de l'entreprise et de l'entrepreneuriat

La mission de défense des intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics est conférée aux Chambres de Commerce et d'Industrie par la loi. La CCI de Lyon entend assumer pleinement ce rôle, qui répond à l'une des principales attentes exprimées par les entreprises*. La CCI s'exprimera aussi avec plus de force et de pédagogie sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneur, valorisant leur fonction et leur place dans la société.

Appuyer nos prises de position sur l'analyse et l'observation du terrain

En complément des études existantes (notamment celles de l'Opale), la CCI va développer la production d'études, d'analyses et de synthèses, qui sont essentielles pour des prises de parole et de position percutantes et efficaces. Nous interviendrons dans le débat public plus souvent et plus fortement sur des sujets en lien avec les enjeux prioritaires pour la compétitivité des entreprises et du territoire : transports et accessibilité, fiscalité et réglementation, formation et emploi, commerce et distribution...

Acteur pertinent de l'aménagement du territoire

Ces nouvelles études et analyses vont nous permettre aussi d'accroître la pertinence des avis de la CCI donnés aux collectivités locales dans les projets de planification urbaine, notamment en matière d'urbanisme commercial, mais aussi de réglementation, d'aménagement local, de transport...

* 2^{ème} priorité exprimée lors du Forum des associations d'entreprises et des unions commerciales (juin 2011).

“Nous allons créer un Club des repreneurs pour faciliter la mise en réseau des porteurs de projets de reprise d'entreprise et les accompagner dans leur démarche.”

Emmanuel Imberton, vice-président de la CCI de Lyon

74% des entrepreneurs accompagnés en 2009 par LVE, réseau d'appui à la création et la reprise d'entreprises, sont satisfaits du soutien dont ils ont bénéficié.

Source : enquête Opale réalisée en juin 2009

“Partenaires pour entreprendre” vise à mettre en relation commerciale les jeunes entreprises et les grands groupes du territoire. Objectif : générer **1M€** de chiffre d'affaires pour les entreprises nouvellement créées.

380 étudiants ont présenté **69** projets de création d'entreprises lors de Campus Création 2011.

Lyon : **9^{ème}** au classement ECER 2010 des villes européennes où il fait bon entreprendre.

“Oser, avoir envie de créer, tenter sa chance, lever les frontières... voilà ce qui définit l'esprit entrepreneurial, vital pour le dynamisme de nos entreprises. Toutes les initiatives favorisant l'assimilation de ce comportement sont à explorer. La CCI a là un rôle majeur à jouer.”

Bernard Fontanel, président du MEDEF Lyon-Rhône

**Zoom
sur une
action**

mars 2012

13 000 cédants à accompagner

Près de 13 000 sociétés sur le territoire sont concernées par la transmission d'entreprise : leur chef d'entreprise est âgé de plus de 55 ans. Un défi pour le renouvellement du tissu économique, la pérennité des emplois et la sauvegarde des savoir-faire.

La CCI s'affirme comme la porte d'entrée naturelle sur cette problématique. Elle organisera des campagnes d'appel téléphonique auprès des dirigeants de plus de 55 ans à la tête d'entreprises de moins de 50 salariés. Plus de 3000 chefs d'entreprise seront contactés chaque année. Au programme : rendez-vous de sensibilisation et accompagnement au projet de transmission.

N°1 : Faire de Lyon et sa région la référence européenne de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est l'ADN de toute économie performante. Dans ce domaine, la CCI est déjà très active : accompagner l'envie de créer son entreprise ou de reprendre une affaire, inscrire un comportement entrepreneurial dans les gènes de chaque étudiant, fédérer ses partenaires autour de ces enjeux. Acteur majeur de LVE*, la CCI souhaite aller plus loin et porte une ambition immense : faire de Lyon la référence incontestable en Europe en matière d'entrepreneuriat.

Renforcer l'accompagnement de la jeune entreprise

Cœur de métier de la CCI, l'accompagnement à la création d'entreprise est une priorité réaffirmée. L'ambition est de contribuer au renouvellement qualitatif et quantitatif du tissu économique en donnant sa chance à chaque projet, en détectant et en accompagnant les jeunes entreprises à potentiel de croissance et les entreprises innovantes. Les leviers d'action de la CCI seront mobilisés à travers l'accueil, l'information, la formation et l'accompagnement des créateurs. Condition de la réussite et de la pérennité, le suivi individuel post création sera renforcé, notamment nos actions pour le développement commercial des jeunes entreprises et leur parrainage par des chefs d'entreprise confirmés.

Relever le défi de la transmission d'entreprise

Liée à la démographie des chefs d'entreprise, la question de la transmission et de la reprise est considérée par la CCI comme cruciale pour le renouvellement du tissu économique lyonnais : près de 13 000 entreprises sont concernées.

Les enjeux sont multiples : agir pour la pérennité des entreprises, maintenir et développer l'emploi, conserver et transmettre les savoir-faire, faciliter les opportunités de croissance externe, renforcer le nombre de PME.

Nous déclinerons notre action à plusieurs niveaux : sensibilisation, détection, accompagnement du cédant à toutes les étapes et sur tous les aspects techniques liés à la transaction, facilitation des rencontres entre cédants et repreneurs, parrainage, formation, suivi du repreneur.

Développer l'esprit d'entreprendre

L'entreprise elle-même constitue bien sûr un formidable terreau pour dynamiser l'esprit d'initiative et l'entrepreneuriat, et nous intensifierons l'essaimage. Valoriser l'acte d'entreprendre, décomplexer l'esprit d'initiative en agissant auprès du système éducatif, des écoles et des universités sont les autres champs sur lesquels l'action de la CCI sera déployée.

Affirmer notre engagement au sein de LVE

La démarche partenariale LVE est le fruit d'une volonté commune du Grand Lyon, de la CCI et d'autres partenaires de placer l'entrepreneuriat au cœur du développement économique. Nous souhaitons valoriser cette démarche et renforcer notre implication, notamment en créant des indicateurs sur l'activité entrepreneuriale et son impact économique, et en recherchant les meilleures pratiques en Europe et dans le monde.

* Lyon Ville de l'Entrepreneuriat.

Les attentes exprimées par les industriels vis-à-vis de la CCI

1. Organisation commerciale
2. Amélioration de la productivité
3. Identification de nouveaux besoins et services

Financement

81% des entreprises qui placent le financement parmi leurs priorités souhaitent que la CCI les accompagne dans leur recherche de financement

Source : enquête réalisée par Aviso en avril 2011 dans le cadre des Etats généraux des entreprises

“La CCI de Lyon restera leader par son programme Novacité sur l’accompagnement des Jeunes Entreprises Innovantes, dispositif essentiel pour régénérer le tissu industriel.”

Philippe Guérand, vice-président de la CCI de Lyon

“Les études en témoignent : l’export est un signe de bonne santé pour les entreprises. Dans les faits, une PME exportatrice est beaucoup plus résistante et affiche une rentabilité supérieure à celle de sa voisine non implantée à l’étranger.”

Philippe Valentin, vice-président de la CCI de Lyon

Zoom
sur une
action

Paroles d'entrepreneurs

“La CCI devrait être le Google de tout ce qui existe...
“référer les réseaux formels et informels”... “être un aiguilleur pour nous orienter vers le bon réseau”... “être un super animateur de réseaux”...
“mettre en réseau les réseaux.”

Rencontre de proximité à Chassieu

“J’ai besoin d’aide et de conseil pour financer le développement de mon entreprise.”

Rencontre de proximité à Chassieu

2012

Une place de marché pour les PME

Les PME sont en majorité sous-capitalisées et les outils du capital-risque ne leur conviennent pas forcément.

Pour drainer des capitaux de proximité, le projet “Place d’échange” est en préparation.

A terme, elle accompagnera de 30 à 50 nouvelles entreprises par an, pour un montant moyen compris entre 200 000 et 800 000 €, soit environ 15 M€ de financements annuels.

Ce projet, par essence régional, se construira avec la Région, la Caisse des Dépôts, Oséo, Lyon Place Financière et Tertiaire, l’association Business Angels et l’AMF...

Les premières opérations pourraient intervenir dès 2012.

N°2 : Réaffirmer la vocation industrielle du territoire

L'industrie est le marqueur historique du territoire lyonnais, avec de nombreux pôles d'excellence (textiles techniques, transport, chimie, environnement, mécanique, biotechs...), mais aussi des faiblesses (croissance, rentabilité, export, sous-traitance). La CCI s'engage fortement à agir pour consolider le socle industriel, principale source d'innovation, de croissance à l'export et de développement des activités de services.

Faire grandir les PME industrielles à l'international

La première préoccupation des entreprises : trouver de nouveaux clients et marchés*. Le levier de l'international demeure essentiel pour faire grandir les PME industrielles. La CCI va intensifier ses actions visant à renforcer la fonction commerciale, faciliter l'accès aux marchés publics nationaux et européens pour les PME, déployer son offre de renseignements économiques.

En synergie avec les acteurs publics et privés de l'export, nous allons démultiplier l'échange d'expériences à travers de nouveaux Clubs export, focaliser notre action sur les nouveaux exportateurs et accélérer la pénétration à l'international des "pépites" (jeunes entreprises à fort potentiel de croissance).

Animer les réseaux et financer l'accélération de la croissance

La CCI va favoriser la mise en réseaux et se positionner comme le fédérateur de ces réseaux. Nous aiderons les entreprises à identifier et pénétrer les réseaux adéquats. Par ailleurs, la CCI a un rôle essentiel à jouer pour aider les PME à financer leur croissance et à structurer leurs fonds propres (projet "Place d'échange").

Réflexe innovation et développement durable

Détecter et faire grandir les leaders de demain est vital. La CCI déploiera une offre sur mesure pour les "pépites", en partenariat avec le Grand Lyon.

Mais l'innovation est aussi la clé du dynamisme de toute PME. Nous multiplierons nos actions de sensibilisation à l'innovation, notamment sur la prospective, pour aider les entreprises à détecter les opportunités et contraintes de demain, et renforcer la valeur ajoutée de leur offre. Pour faciliter la mutation environnementale de l'industrie, la CCI sera force de proposition avec des actions liées à la maîtrise de l'énergie, à la réglementation environnementale, à la certification et à l'information sur la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise).

Un territoire aménagé pour le développement industriel

La CCI portera la parole des entreprises sur les grands projets d'infrastructures et leurs enquêtes publiques. Nous faciliterons aussi l'accès des PME à l'information sur les ressources territoriales de tous ordres.

* Source : enquête réalisée par Aviso en avril 2011 dans le cadre des Etats généraux des entreprises

Les attentes exprimées par les commerçants vis-à-vis de la CCI

1. Performance commerciale
2. Aménagement global du point de vente
3. Développement des compétences du personnel

Source : enquête réalisée par Aviso en avril 2011 dans le cadre des Etats généraux des entreprises

“Le législateur ne doit pas se priver de la contribution des CCI dans les documents d'aménagement commercial. Nous restons en effet une porte d'entrée “commerce” privilégiée. Nous militons pour faire de ces documents des outils évolutifs donnant une capacité de décision aux acteurs locaux, sans les placer dans un carcan.”

Marc Degrange, vice-président de la CCI de Lyon, septembre 2011

Parole d'entrepreneur

“Le management de centre-ville met autour de la table des acteurs qui, jusque là, n'avaient pas mesuré les avantages d'un travail en partenariat. C'est un vrai plus pour la prise en compte des besoins du commerce par la collectivité.”

Rencontre de proximité à Oullins

10 à 15 %

La croissance constatée du chiffre d'affaires des commerces ayant engagé une démarche qualité avec la CCI.

Source : données démarche Qualité CCI de Lyon

Zoom
sur une
action

2013

Un forum du financement pour le commerce

Les entreprises du commerce, en particulier indépendantes et de petite taille, éprouvent souvent des difficultés à trouver des financements. Et les organismes financiers, par manque de culture du secteur, hésitent à s'engager ou le font à des conditions difficiles.

La CCI projette de créer un forum du financement, temps et lieu de rencontre entre ces 2 parties. Programmé fin 2012-début 2013, il favorisera les rencontres et s'organisera autour de conférences pour informer et valoriser les retours d'expérience.

N°3 : Adapter le commerce et le tourisme aux nouveaux modes de consommation

L'évolution des habitudes de consommation impacte fortement les entreprises du commerce, du tourisme et des services à la personne, tant pour leur pérennité que pour l'attractivité du territoire. La CCI s'engage à renforcer son action au plus près de ces commerces et de ces entreprises pour les aider à anticiper, s'adapter, innover.

Accompagner la croissance et la performance du commerce et du tourisme

La CCI s'engage sur tous les fronts : accompagnement renforcé en matière de transmission, accès facilité au financement, adaptation de l'offre de formation aux contraintes spécifiques du secteur, meilleure diffusion du réflexe d'innovation, notamment par la diversification des canaux de distribution, le design ou la mise en lumière, anticipation accrue des nouvelles tendances de consommation, et recours plus fréquent à la démarche qualité.

Nous allons promouvoir les créateurs de nouveaux concepts de commerce (démarche de valorisation, international, levées de fonds...) et les talents locaux. Nous lancerons par exemple une action de valorisation des bouchons lyonnais.

Animer le tissu commercial

L'intégration dans des réseaux est bénéfique pour les commerçants. La CCI va encourager cette dynamique. Elle aidera aussi les unions commerciales en fonction de leurs moyens et de leurs ambitions.

Pour prolonger et compléter l'action des unions commerciales et des fédérations professionnelles, la CCI se positionnera comme un lieu de rencontres et d'échanges entre acteurs, commerçants et entreprises d'autres secteurs ou territoires. Bénéfices : partager des expériences et générer des courants d'affaires.

Nous poursuivrons aussi l'action de développement du management de centre-ville, avec pour objectif l'ouverture de 4 à 5 nouveaux sites d'ici à 2015.

Encourager une organisation territoriale adaptée et équilibrée

La CCI va accroître sa capacité à influencer sur les décisions d'urbanisme commercial, notamment en renforçant son activité d'intelligence économique et d'expertise pour la production d'études : 9^{ème} enquête de consommation des ménages en 2012, observatoires du commerce et de la conjoncture commerciale, nouvel observatoire de la restauration en complément de celui de l'hôtellerie. Enfin, nous continuerons à veiller à l'équilibre entre les différentes formes de commerce sur le territoire : loin de les opposer, il s'agit au contraire d'en assurer une complémentarité adaptée.

"J'ai recruté une apprentie fin 2010 et je dois dire que la CCI a grandement facilité mes démarches, notamment pour la recherche du Centre de Formation, ainsi que pour l'élaboration du contrat d'apprentissage."

Florent Ideale, gérant d'Idéal'Espresso (Lyon)

4250

Le nombre de contrats d'apprentissage signés en 2010 via la CCI de Lyon, en augmentation de 4% par rapport à 2009.

CCI formation accueille
10 000 stagiaires par
an autour des **340** thèmes
de formation continue qui
figurent au catalogue.

L'insertion au sein des entreprises locales des étudiants diplômés des grandes écoles d'ingénieurs est un enjeu fondamental : le taux d'insertion est de **15%** en Rhône-Alpes, contre **30%** dans la Silicon Valley !

"Il n'est de richesse que d'hommes."

Jean Bodin, philosophe

Zoom
sur une
action

2012

La plateforme RH

Sur les 69 500 entreprises du territoire, seules 450 ont un DRH. Dans la plupart des PME-TPE, cette fonction est assurée par le dirigeant, qui ne dispose pas du temps nécessaire pour suivre les évolutions du droit du travail ou structurer sa gestion des compétences.

Il s'agit de proposer, en concertation avec les organisations professionnelles, un service mutualisé à l'échelle d'une ou de plusieurs zones d'activités. Il offrira un appui de premier niveau aux entreprises pour leurs actions de recrutement, de formation, de diagnostic seniors... soit en apportant une réponse, soit en orientant vers des acteurs privés ou des centres de formation.

Les expérimentations engagées sur le Plateau Nord mais aussi à Saint-Priest et à Lyon répondent aux attentes des entreprises et des partenaires. Ces actions serviront de socle à un déploiement de la démarche en 2012.

N°4 : Développer les compétences au service de la croissance

Le capital humain est naturellement la clé de voûte de la performance de l'entreprise. Malgré un dispositif local de formation de grande qualité, les entreprises perçoivent un décalage entre leur besoin en ressources humaines et l'offre proposée. La CCI entend poursuivre fortement ses engagements dans le développement des compétences, notamment les plus attendues.

S'appuyer sur nos formations d'excellence

La CCI participe à la gouvernance du système universitaire et sera particulièrement attentive à la mise en œuvre du Plan Campus. Nous intensifierons aussi notre action dans les établissements d'enseignement supérieur et de formation continue, avec trois focus.

Tout d'abord, la CCI reste très impliquée dans le pilotage d'EMLYON, 9^{ème} école de management en Europe, et pionnier mondial en matière d'entrepreneuriat.

La CCI soutient les projets emblématiques de l'école : programme Yin Yang d'alliance avec Centrale Lyon, école d'innovation IDEA (Innovation, Design, Entrepreneuriat, Arts) et développement d'un centre de recherche en entrepreneuriat.

Nous poursuivrons aussi notre action auprès de CPE Lyon, 3^{ème} école d'ingénieurs de chimie-physique en France.

Enfin, nous continuerons à développer CCI formation, le centre de formation de la CCI de Lyon, n°1 en France dans sa catégorie, qui forme plus de 10 000 stagiaires par an, tant en formation initiale que continue.

La formation continue : une absolue nécessité pour la compétitivité de l'entreprise

La CCI va intensifier ses actions de sensibilisation des entreprises à la formation continue, au DIF (Droit Individuel à la Formation), aux dispositifs CIF (Congés Individuels de Formation) et VAE (Valorisation des Acquis

de l'Expérience), encore insuffisamment connus. Nous continuerons à créer de nouveaux parcours de formation pour les salariés et les dirigeants, intégrant innovation pédagogique et technologique.

Nous travaillerons aussi à l'augmentation de la consommation de formation continue par les TPE-PME et à la structuration de leur fonction RH.

Développer l'alternance et l'apprentissage

Dans son offre, la CCI va maintenir l'alternance comme parcours privilégié vers une formation qualifiante et diplômante, en ciblant les métiers porteurs d'avenir. Nous allons aussi renforcer nos liens avec les Centres de Formation des Apprentis (CFA), et développer des actions en faveur des métiers de la vente.

Renforcer l'interface entre les entreprises et l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur lyonnais reste insuffisamment articulé avec le tissu économique, ce qui pénalise la performance des entreprises, en particulier en matière d'innovation. La CCI assumera son rôle au service de ce rapprochement.

Parole d'entrepreneur

"Faire du business à Lyon et depuis Lyon est une chance : position géographique idéale, forte tradition industrielle et sensibilité technique... mais il faut développer les infrastructures et simplifier l'accès aux possibilités d'accompagnement des entreprises."

Témoignage issu du questionnaire en ligne des Etats généraux des entreprises (juin 2011)

"Les ports sont des pièces essentielles à l'activité et à l'attractivité des villes, mais leur potentiel a été négligé par le passé. Aujourd'hui, en fédérant tous les acteurs économiques et les opérateurs du domaine fluvial autour d'une même ambition, la reconquête du Port de Lyon Edouard Herriot est en marche."

Philippe Lescarboua, vice-président de la CCI de Lyon

66

Le nombre d'entreprises étrangères ayant pris la décision de s'implanter sur le territoire en 2010 avec l'aide et le soutien de l'Aderly.

Zoom
sur une
action

fin 2011

Un véritable World Trade Center

L'attractivité de la métropole passe par la qualité des services d'accueil et d'accompagnement proposés aux entreprises internationales dans leurs premiers mois d'installation. Aujourd'hui, l'association Lyon Commerce International est chargée de déployer les services labellisés World Trade Center (WTC). Mais il apparaît nécessaire de "changer de braquet". Aux côtés de l'Aderly et d'Erai notamment, une société sera créée, dans laquelle la CCI sera majoritaire. Ce nouveau WTC sera installé à la Part-Dieu, avec l'équipe ONLYLYON, dans des locaux plus grands et de nature à offrir un large éventail de services aux entreprises.

L'installation de cette entité sera finalisée en 2011. Des conventions seront signées avec l'Aderly et Erai pour compléter l'offre de services d'accompagnement aux entreprises.

N°5 : Investir pour la compétitivité et l'attractivité internationales

La CCI de Lyon est gestionnaire ou partenaire d'équipements ou infrastructures qui contribuent au développement économique et au rayonnement du territoire. Par son intermédiaire, les entrepreneurs de la région lyonnaise portent avec les pouvoirs publics une réelle responsabilité pour façonner et valoriser le territoire. Nous poursuivrons notre politique ambitieuse, mais réaliste, de développement des outils existants et d'émergence de nouveaux équipements structurants.

Développer les équipements contribuant à la compétitivité du territoire

Actionnaire des Aéroports de Lyon, la CCI souhaite porter la plateforme Lyon-Saint Exupéry au rang de 2^{ème} porte d'entrée aéroportuaire en France. Notre mobilisation est d'autant plus décisive dans un contexte marqué par le désengagement de l'Etat au capital et l'ouverture à de nouveaux investisseurs.

2^{ème} parc d'expositions après Paris, Eurexpo est un outil majeur de la valorisation de l'excellence lyonnaise.

La CCI favorisera les initiatives de création de nouveaux événements économiques et s'attachera à développer l'outil Eurexpo, en particulier sur le plan de l'accessibilité.

Propriétés de la CCI, le musée des Tissus (première collection au monde) et le musée des Arts décoratifs témoignent d'une partie de l'histoire industrielle de Lyon et s'affirment comme des leviers d'attractivité touristique. Tournés vers l'avenir, ils ont aussi vocation à devenir un réel outil d'inspiration pour les créateurs et certaines industries lyonnaises (textile, arts de la table...).

Vendre l'excellence lyonnaise aux investisseurs étrangers

Agence créée par la CCI, le Grand Lyon, le Conseil général du Rhône et le Medef, l'Aderly s'affirme comme le fer de

lance de l'implantation et de l'ancrage des entreprises étrangères sur le territoire. La CCI consolidera son engagement au sein de l'Aderly, notamment en initiant une approche personnalisée de ses conseils auprès des entreprises étrangères accueillies. Nous contribuerons aussi à propulser le World Trade Center à la hauteur de la 2^{ème} agglomération économique française.

Découpler le rayonnement de Lyon par la démarche ONLYLYON

La CCI, le Grand Lyon et d'autres acteurs du développement économique ont lancé en 2007 une démarche de marketing territorial visant à faire rayonner Lyon à l'international et à attirer plus de talents, d'investisseurs, de touristes et de congrès.

A ce jour, ce sont plus de 7000 ambassadeurs qui contribuent de manière spectaculaire à la visibilité de Lyon et sa région. La CCI s'engage à renforcer leur implication pour identifier des prospects, des projets d'événements ou d'implantation, et à inciter les entreprises à contribuer à la promotion de la marque "Lyon".

Les membres élus et associés de la CCI de Lyon

Issus des rangs de la CGPME et du MEDEF, 90 chefs d'entreprise et dirigeants sont engagés au service de leurs pairs. Ils agissent sur tous les fronts : accroître la compétitivité des entreprises, faire valoir leurs intérêts, développer l'attractivité du territoire.

Membres élus

Les membres du Bureau

Philippe Grillot *président de la CCI de Lyon - AGAPE*

Emmanuel Imberton *vice-président délégué Grands projets de la CCI de Lyon - SCL*

Philippe Guérand *vice-président Formation de la CCI de Lyon - SIER Constructeur*

Sophie Deforey-Crepet *trésorier de la CCI de Lyon - Aquasourca*

Philippe Valentin *vice-président Industrie et International de la CCI de Lyon - Valentin*

Marc Degrange *vice-président Organisation du Commerce de la CCI de Lyon - Barcelon*

Jacques Descours *vice-président Animation du Commerce et Tourisme de la CCI de Lyon - Descours Fleurs*

Ronald Sannino *vice-président Proximité et Entrepreneuriat de la CCI de Lyon - SODERIP Promotion*

Philippe Lescarboua *vice-président Aménagement du territoire de la CCI de Lyon - Gaz de France - Délégation régionale*

Elisabeth Thion *présidente de la Délégation de Tarare de la CCI de Lyon - Les nouveaux textiles*

Les autres membres élus

Anni Alsing Ockarina

Gérard Amiel Renault Trucks SA

Jean-Louis Bador Areva NP

François Bergez Messier Bugatti

Roland Bernard Axogest

Christian Berthe Cofruly

Kamel Boutiab FLB - Tour de Table

Jean Canetos Quarkium Industry

André-Claude Canova Tradiluxe

Christophe Capelli Capelli

Alain Chamak KPMG

André Chouvin Le Tilia

Jean-Pierre Cleirec Carbone Savoie

Jean-Michel Coquard Textinet

Christophe Crozier Centre Factory

Christophe Delattre April Entreprise Lyon

Jean-Philippe Diehl Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

Xavier Doligez Rauch

Laurent Duc Hôtel Ariana

Michel Dulac Dulac Fleurs

Philippe Eyraud Mixel Agitateurs

Pierre-Emmanuel Fanton Cuprofil

Philippe Florentin Menuiserie Fillon

Norbert Fontanel Fontanel

Vincent Girma RAS

François Guillon GTM TP Lyon

Alain Guillon Alaide

Jean-Michel Joly Ariane Contentieux

Alain Landais Meyzieudis Leclerc

Jean-Christophe Larose Groupe Cardinal

Fabrice Lenoir Lenoir Nallet et Associés

Christophe Marguin Bemavi - 33 Cité

Hervé Mariaux LC2 Lyonnaise de Conseil et Construction

Jean-Paul Mauduy M G Tuyauterie

Henri Meunier Meunier Henri Artisan Boucher

Dominique Minjard Seccom

Pierre Mossaz LM Réalisations

Jean Mougin Alteca

Robert Natali Veolia Propreté Rhin Rhône

Anne-Sophie Panseri Maviflex

Yves Pommier Yip

Nathalie Pradines Bonne Réponse ! N&N'S

Jean-Roger Régnier EDF-Services et Ingénierie Rhône-Alpes

Yannis Rousseau Resto Halles Chez Jacky

Denis Roussillat Orange - France Telecom

François Royer Royer François

Bruno Tarlier Tarlier SA

François Turcas Mapex

Martine Vallet Adecco

Nicolas Valtille Akka I & S

Membres Associés

Zohra Abderrahmane AZ Expertise Comptable

Jean-Claude Arena Mapex

Manan Atchekzai SFIP

Géraud Babinet Groupe Bernard

Sylvain Barbier Neowii

Jean-Noël Bardet Gras Savoye

Jihade Belamri Bureau d'Etudes Européen - BEE

Eric Bonnac Warning

Bertrand Bottois Axa

Pierre Brossat Electro Calorique

Didier Charbonnel Charbonnel

René Chomette CESR ECF

Jacques Coiro Coiro Entreprise

Jocelyne Cornec PMC

Marie-Laure Dalon Soderip Promotion

Bilal Dinc Deniz Lyon

Raphaël Dufer Chanel SAS

Evelyne Galera Rhon Concept

Frédéric Giraud Malls

Bernard Guinet BG Consulting

Patrice Martinez La Mouette Propreté

Paul Minssieux Aquair

Yves Monneret Sorhea

Pierre Nallet Anahome Immobilier

Christophe Passot Villerie Villeurbanne Dutour

Jacqueline Peyrefitte Carole Maquillage

Marc Poisson ERCP

Claude Polidori Boulangerie-pâtisserie de la Halle

Christian Sainz Asolution Cianeon



Rencontres de proximité à Lyon, Limonest,
Chassieu, Corbas, Tarare, Villeurbanne,
lors des Etats généraux des entreprises
(mai-juin 2011)

Notes

*“Voilà l’esprit de notre Carnet de route.
Merci à vous, entrepreneurs et partenaires,
d’avoir répondu aussi massivement à nos
sollicitations. Les débats ont été riches
d’enseignements... La route est tracée, mais
rien n’est encore gagné. Nous reviendrons
donc face à vous à l’occasion de points d’étape
réguliers et nécessaires pour progresser.
Nous échangerons encore... car c’est ensemble
que nous gagnerons”.*

PHILIPPE GRILLOT



E

S.E

S.W

S